

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU BUREAU EXÉCUTIF DE LA LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE

DU 6 OCTOBRE 2018

Présents : Mmes : Christiane CAHUZAC, Claire FOUNTAINE, Hélène LA SALMONIE, Brigitte VIAUD, Mrs Gérard CARREAU, José CERVERA, Raymond GOHIER, François GRIMMEISEN, Éric LIMOUZIN, Briec PERNES.

Excusés ou absents : Mme Annick MICHAUD, Mrs : Jacques BOISNARD, Roland DANO, Régis DUPERRIER.,

Invités : Mme Aurélie LAGAILLARDE, Mr Gildas TREGOUET.

Ordre du Jour :

- Point d'étape sur la vie des clubs : Christiane et Gildas
- Point financier : François et Annick :
 - * Etat des subventions 2018
 - * Situation financière au 15 septembre
 - * Correctifs budgétaires
- Commission Sportive: Claire - Briec- Éric
 - * Bilan des Championnats de France
 - * Retour commission nationale "Sport"
 - * Perspectives 2018-2019
 - * Rentrée des antennes du Pôle Régional et du Pôle Espoir
- Développement: Brigitte et Gildas
 - * Les colloques régionaux
 - * Les visites des clubs
 - * Label "Qualité Tourisme"
- Retour sur le Conseil des Présidents de Ligue : Raymond
- Questions diverses.

La séance se tient au siège de la Ligue à Talence. La séance est ouverte à 10h15'

Pour commencer, Raymond nous donne des nouvelles de Jacques qui est hospitalisé et lui souhaite une meilleure santé dans le futur.

DECISION 1 – Adoption du RRD du CA du 30 juin à l'unanimité.

VIE DES CLUBS :

Christiane salue l'affiliation du Cercle Handi Rochelais.

Synthèse concernant l'analyse des licences :

- Nécessité d'aider les clubs à renforcer leurs pratiques sportives et leur développement,
- Mener une réflexion sur les « offres voile » tenant compte des demandes des publics,
- Nécessité de mettre en œuvre un circuit court de 1^{er} niveau de pratique sportive réduisant le déplacement de matériel et en développant le principe de Flotte Collective (document de Géraldine mettant en lumière deux circuits possibles de régates).

POINT FINANCIER :

Toujours autant de flou. A une question de Briec sur une augmentation conséquente du budget de la masse salariale, alors qu'il n'y a pas eu d'embauche, François n'a pas pu répondre et a été obligé d'appeler Annik Gaillot, sans que nous ayons une réponse satisfaisante.

DECISION 2 – Le BE rejette le bilan des 9 mois.

Le BE demande la présence d'Annik GAILLOT, notre comptable, au prochain CA du 20 octobre pour avoir des réponses claires et précises.

Nous avons reçu une aide supplémentaire de la Région sur la demande d'investissement (matériel lié au développement).

DECISION 3 – Voir pour affecter cette aide au développement du Limousin. Faire l’inventaire des RS Féva du Conseil Régional.

DECISION 4 – Le BE vote à l’unanimité l’achat de 12 Open Bic négocié par Claire, plus 2 remorques et plus 1 remorque pour les RS Féva.

Suite à la demande de prêt d’un zodiac de la Ligue par les Marins de la Lune pour une épreuve sportive du calendrier fédéral, qui n’entraîne pas de sélection aux Championnats de France :

DECISION 5 - Le BE décide de changer le titre de la convention de mise à disposition du matériel Ligue (à 30€ par jour) par l’appellation : Mise à disposition de matériel pour manifestations sportives nautiques.

DECISION 6 – Demande d’aide du VLG à l’organisation du Trophée Claudie CHOUROT : La réponse est négative pour une organisation où la licence n’était pas réclamée et aussi pour la demande faite 3 jours avant la manifestation. Refus voté à l’unanimité moins une abstention.

COMMISSION SPORTIVE :

Voile Légère : Briec nous fait un bilan des différents championnats de France Jeunes et nous sommes obligés de reconnaître que c’est un fiasco :

En Optimist, pas un néo-aquitain en medal race.

En Laser un top 20 pour les garçons, rien en 4.7.

En planche, bravo aux PIANAZZA.

En catamaran, 4 podiums.

Devant ce bilan et le constat du manque de communication avec les entraîneurs de l’ETR, **Briec nous annonce sa démission de Responsable de la Commission Sportive Voile Légère.**

Claire se pose la question du redéploiement des entraîneurs sur la Ligue, ainsi qu’au retour des stages en commun.

La FFVoile a initié un changement dans le mode de sélection pour les Championnats de France Jeunes : ce sont les Ligues qui décident des quotas. Nous n’avons pas de chiffrage pour les Optimists. Briec se demande si les sélections ne devraient pas commencer en novembre.

DECISION 7 – Le BE décide de garder les mêmes quotas qu’en 2017.

Voile Habitable : Éric constate lui aussi que c’est un peu triste : Pas d’Open 570 sur le Championnat de France Glisse et 2 Longtzes sur le Championnat de France Equipage Flotte Co, avec une place de 6ème et une de 18 sur 18 équipages. Il ne baisse pas les bras et va prendre le problème à bras le corps.

DECISION 8 – Pour la demande de la famille de Pierre FUMELEAU, le BE décide de lui accorder l’accès au PER de La Rochelle, mais sous convention avec un bilan des acquis en mars.

DECISION 9 – Faire une alerte rouge aux entraîneurs (Antoine, David, Gaël et Maxime) pour les bilans réclamés par Briec, ainsi que les plannings d’entraînements et de stages sur 2018/2019.

DEVELOPPEMENT :

Gildas a préféré scinder le colloque régional en trois réunions de bassin :

- Le 13 novembre pour les départements de l’intérieur.
- Le 22 novembre pour la Charente-Maritime avec Guy DEVAUX.
- Le 30 novembre pour la Gironde, les Landes et les Pyrénées Atlantiques.

DECISION 10 - Voir les appels à projets des CDV avant le CA pour Raymond, Brigitte et Gildas.

Gildas a fait 13 visites au Pays basques et dans les Landes. Il rappelle les difficultés que connaît le WOC.

DECISION 11 – Raymond et Gildas vont rencontrer les dirigeants du club.

Sport Santé : Brigitte nous annonce que le dossier va être validé le 22 octobre et les formations sont déjà validées. Il n'y a plus qu'à passer à l'action.

Label Tourisme : Commission de validation le 15 octobre. 9 clubs concernés : 4 sur l'île de Ré, Saint Georges, 3 clubs sur le Bassin d'Arcachon et un en Médoc.

CONSEIL DES LIGUES :

Raymond nous rapporte les travaux entrepris lors de la dernière réunion du Conseil des Présidents de Ligues : Identification de 4 familles de pratiquants pour l'obtention de licences :

- Les sympathisants ou « Fans de Voile » à des tarifs dérisoires.
- Les usagers : - avec des licences « club loisir » pour les familles et les propriétaires de bateau.
- ou avec des licences « compétition/performance ».
- Les professionnels pour les coureurs de courses au large et autres défis.
- Les volontaires actifs comme les dirigeants de club, les animateurs et les bénévoles.

Cette réflexion est à poursuivre et à expérimenter. *Lire en PJ la Nouvelle Gouvernance du Sport.*

QUESTIONS DIVERSES :

Suite à une demande d'augmentation de salaire d'Aurélie et devant le délai de réflexion trop court :

DECISION 12 - le BE demande davantage de précisions sur les groupes de chacun ainsi que sur leurs taux horaires. La discussion sera reportée au prochain CA.

DATES A RETENIR :

CA : 20 octobre 2018 et 9 février 2019.

BE : 1^{er} décembre 2018, 19 janvier et 2 février 2019.

AG : LVNA 9 mars 2019.

FFVoile 30 mars 2019.

Il est 13h30, Raymond clôt la séance.

Le Président
Raymond GOHIER



La Secrétaire Générale
Christiane CAHUZAC

